



# Charte du site internet "www.pompiers-sion.ch"

## 1 Préambule

Le site web « <http://www.pompiers-sion.ch> » est un espace privé, créé et administré par un groupe de pompiers passionnés. Cette plateforme internet est totalement indépendante du corps des pompiers de Sion, de son Commandant, de son Etat-major ainsi que de la commune de Sion.

Les demandes à caractère officiel doivent se faire via le site [www.sion.ch](http://www.sion.ch) ou directement avec le Service du Feu de la Ville de Sion.

## 2 Objectifs

L'objectif de ce site est de présenter aux visiteurs les activités nombreuses et variées des pompiers de Sion. Un espace consacré à la prévention est également disponible afin de sensibiliser les internautes aux dangers du feu et au comportement à avoir en cas d'incendie.

## 3 Images et photos

### 3.1 Prise de photos durant une intervention

La prise de photo lors d'une intervention a plusieurs buts:

- Pour la présentation du travail des sapeurs-pompiers
- Pour la formation des sapeurs-pompiers
- Pour l'utilisation lors de débriefing d'intervention
- Pour diverses utilisations comme des rapports, compte-rendu, ...

### 3.2 Autorisation

Seuls les administrateurs du site internet [www.pompiers-sion.ch](http://www.pompiers-sion.ch) (5 personnes en 2013) ainsi que les officiers sont autorisés à prendre des photos durant une intervention. Cette autorisation a été donnée par le commandant des pompiers de la Ville de Sion lors de la création du site internet non-officiel.

### 3.3 Priorité

La mission des sapeurs-pompiers est prioritaire à la prise de photo, sauf sur demande spécifique du chef d'intervention.



### 3.4 Identification

La personne prenant des photos portera, dans la mesure du possible, le gilet d'identification orange avec le logo "photo".

### 3.5 Publication

Avant d'être mise en ligne, toute photo sera soigneusement vérifiée. A l'exception des intervenants pompiers, tous les visages seront rendus flous. Il en va de même pour les numéros de plaque d'immatriculation ou tout autre élément qui pourrait conduire à l'identification des victimes. Aucune image à caractère choquant ou violent ne sera publiée sur le site [www.pompiers-sion.ch](http://www.pompiers-sion.ch).

La publication est soumise à l'approbation des administrateurs du site et à l'application de cette charte.

### 3.6 Litige

En cas de problème avec une ou plusieurs photos publiées sur le site, celles-ci seront immédiatement retirées du site ou corrigées. Les problèmes peuvent être signalés à l'adresse email [website@pompiers-sion.ch](mailto:website@pompiers-sion.ch), via le formulaire de contact du site ou directement à un administrateur du site.

### 3.7 Droits d'utilisation des photos

L'utilisation des photos par des tiers est autorisée uniquement à des fins privées ou de formation dans le cadre des sapeurs-pompiers. Aucune utilisation commerciale des photos ne peut être faite sans l'accord explicite des administrateurs du site internet. De plus pour toute utilisation, la source doit être citée et la mention "© www.pompiers-sion.ch" (ajoutée automatiquement sur chaque image) doit être conservée.

## 4 Articles

### 4.1 Objectif

Après une intervention importante ou particulière, un article est généralement créé sur le site internet. Cet article a pour but de présenter le travail des sapeurs-pompiers, de conserver un historique des interventions marquantes et de regrouper différentes informations (liens vers la galerie, vers des articles de presse, reportages télévisés, communiqué de la police ou autre).

### 4.2 Contenu

Le contenu des articles est composé d'un résumé comportant la date, le lieu, le type d'alarme, l'heure, ainsi que les moyens engagés.

Si un communiqué de la police cantonale est rédigé, celui-ci sera ajouté à l'article en y incluant la source. A défaut, un article de presse relatant l'intervention pourra y être inclus tout en mentionnant également la source.



**Un article d'intervention n'est en aucun cas un compte-rendu officiel.** Les informations y sont données à titre indicatif et aucune garantie ne peut être fournie quant à l'exactitude des données.

### 4.3 Litige

En cas de problème avec un ou plusieurs articles publiés sur le site, ceux-ci seront immédiatement retirés du site ou corrigé. Les problèmes peuvent être signalés à l'adresse email [website@pompiers-sion.ch](mailto:website@pompiers-sion.ch), via le formulaire de contact du site ou directement à un administrateur du site.

## 5 Date et signature

Les administrateurs du site non-officiel "[www.pompier-sion.ch](http://www.pompier-sion.ch)" :

Sion, le 10 juillet 2013